DLP 19-10-90010408

Avertissements agricoles



GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE N° 25 DU 16 OCTOBRE 1990

CEREALES : Pucerons - faibles captures

ENDIVE : Mouche de l'endive
Acariens

COLZA : Herbicides de post-levée

CEREALES

PUCERONS VECTEURS DE LA JAUNISSE NANISANTE (R. padi)

Les captures de la 1ère décade d'octobre s'élèvent à 13 pucerons : chiffre le plus faible depuis 6 ans (peut-être à cause d'une récolte très précoce des maïs).

2ème décade d'octobre :

10	11	12	13	14	15*
4	10	7	12	42	4

* Captures partielles (coupure d'électricité à 14 h).

ENDIVE

MOUCHE DE L'ENDIVE

Un réseau de piégeage de la mouche de l'endive a été mis en place à titre expérimental, à la demande de la FNPE. Les déterminations sont faites au Laboratoire de Loos en Gohelle par Madame TROUVE. Avant publication, plusieurs vérifications ont été faites par des chercheurs.

P248



MINISTERE DE L'AGRICULTURE - D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX - Tél. 20.52.00.25

STATION REGIONALE : - Avertissements Agricoles - Laboratoire.
rue Bernard Palissy B.P. 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27

Abonnement annuel :
à l'ordre
Régisseur de Recettes
D.R.A.F. Nord Pas-de-Calais

ISSN 0758-7988 - CPPAP n° 1865 AD

SITE	12/9	14/9	17/9	20/9	21/9	24/9	27/9	1/10	4/10	5/10	8/10	11/10
Loos-en-Gohelle . mâle . femelle	- -	14 3	39 2	- -	8 0	0 0	0 0	4 0	2 0	- -	13 0	2 0
Graincourt Station FNPE . mâle . femelle	20 1	- -	8 2	3 1	- --	13 -	43 0	74 4	104 1	- -	- -	- -
Ennevelin parcelle SIPEWA . mâle . femelle	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	2 0	- -	0 0	- -	1 -

Le seuil d'intervention de nos voisins belges est de 30 mouches cumulées sur 15 jours et par site, le traitement se fait dans les 10-15 jours qui suivent. Dans ces conditions, les dates de traitements en végétation seraient : 15 septembre et (2ème traitement) dès maintenant 12-15 octobre.

ACARIENS SUR ENDIVE

Des échantillons prélevés dans le Pévèle (SIPEV - Cysoing) ont révélé la présence d'une espèce nouvelle pour le Nord de la France : *Tetranychus turkestani* mais connue dans le Sud de la France sur différentes cultures (fraisia, haricot, etc...) (détermination I.N.R.A. Montpellier). Cette espèce est cependant très proche de *Tetranychus urticae* présent partout. Aucune information quant à sa nuisibilité réelle.



HERBICIDES UTILISABLES EN POST-LEVEE

Matières actives	Spécialités commerciales *(Firmes)*	Doses /ha	Observations
carbétamide	LEGURAME PM *(Rhodiagri-Littorale)*	3 kg	- Depuis le stade 4 feuilles vraies du colza (B4) jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation. - Application sur sol gelé. - Essentiellement antigraminées.
		5 à 6 kg	- Contre chiendent de Novembre à fin Janvier.
propyzamide	KERB Flo *(Rohm et Haas)*	1,25 l	- A partir du stade 2 feuilles vraies du colza (B2) jusqu'à la reprise de végétation. - Application sur sol gelé. - Essentiellement antigraminées.
propyzamide + diuron	KERB Ultra *(Rohm et Haas)*	1,2 kg	- A partir du stade 4 feuilles bien développées 6ème feuille naissante des colzas sains bien implantés. - De préférence avant l'hiver. - Antigraminées et action limitante sur Sanves, Ravenelles. - A utiliser par temps humide, couvert et frais.
carbétamide + diméfuron	PRADONE TS *(Rhodiagri-Littorale)*	3,5 kg	- A partir du stade 6 feuilles vraies (B6) des colzas sains et bien implantés. - Application possible sur sol gelé. - Antidicotylédones et antigraminées.
diméfuron + clopyralid	CLERDONE *(Rhodiagri-Littorale)*	2,5 l	- Sur colza sain, bien enraciné (pivot > 10 cm), à partir du stade 4 feuilles vraies du colza. - Antidicotylédones. - Ne pas utiliser en mélange avec un antigraminée à action foliaire ; respecter 10 jours d'intervalle entre les traitements. - Mélange possible avec un antigraminée à action racinaire. - Programme de traitement : • Capselle - BUTISAN : 1,5 l post-semis - CLERDONE : 2,5 l post-levée • Géranium - DEVRINOL : 2,2 l post-semis - CLERDONE : 2,5 l post-levée
clopyralid	LONTREL SF 100 *(Schering)*	1,2 l	- De la levée du colza jusqu'au stade boutons floraux. - Spectre : composées et légumineuses. - S'emploie à la dose de 0,75 l à 1,25 l avec 3 l d'huile Schering.